

Exposé 7 – éléments de correction

Question 1 Contours de l'identité numérique

a. L' **AIDE 1** vous indique les différents moyens de trouver le plus grand nombre d'informations possibles. **Copier toutes les informations que vous trouvez dans un document, type fichier texte.**

Seule la scientifique n'a pas, à ce jour, de page Wikipédia. Pour tous les autres les informations générales peuvent se trouver sur ces pages. Le site WebMii permet d'accéder à des articles dans lesquels il est fait mention de la personnalité.

Le site regroupe aussi les différents réseaux sociaux auxquels la personnalité contribue.

Pas de corrigé car ces pages évoluent en permanence.

Les personnalités de la liste sont peu sujettes à des informations non maîtrisées car parfaitement au fait de l'identité numérique.

b. **Comparez les résultats : toutes les données ont-elles été postées par les personnalités en question ? Si non d'où proviennent-elles ? Les informations sont-elles véridiques ?**

Pour toutes les personnalités, via les réseaux sociaux et/ou les articles de journaux papier ou en ligne, se trouvent sur le Net des informations publiées par d'autres que la personnalité.

De fans, d'opposant politique, d'autres chercheurs, d'amis.

Impossible de savoir si elles sont véridiques ou non, excepté si elles sont commentées par la personnalité elle-même qui approuve ou dément l'information.

c. **Rédigez collectivement une définition pour l'identité numérique.**

Ensemble d'informations trouvées sur le Net concernant une personne. Elle mêle identité réelle et identités virtuelles. Elle est composée d'informations personnelles laissées volontairement par la personne, renseignements des profils, publications personnelles, mais aussi commentaires, like... laissés sur les publications d'autres personnes, ainsi que de publications laissées par d'autres à propos de la personne.

D'après le site www.reputationvip.com, « L'identité numérique est l'ensemble des traces numériques qu'une personne ou une collectivité laisse sur Internet. Toutes ces informations, laissées au fil des navigations, sont collectées par les moteurs de recherche, comme Google, et sont rendues public. Une identité numérique, ou IDN, peut être constituée par : un pseudo, un nom, des images, des vidéos, des adresses IP, des favoris, des commentaires etc. Cette identité sur internet a donc une influence sur la e-réputation, sur la façon dont les internautes perçoivent une personne. En résumé, l'identité numérique est l'image que vous renvoyez sur internet, votre image virtuelle, dématérialisée. »

Question 2 Les avantages et les inconvénients de l'utilisation des données personnelles par les réseaux sociaux

a. **Lister collectivement les types de traces laissées sur les réseaux sociaux qui peuvent avoir un effet négatif sur votre vie future.**

Photos montrant la personne dans des situations équivoques, dénudé, en train de boire, visiblement éméchée, faisant des actes illégaux...

Commentaires haineux, racistes, prises de positions extrémistes...

b. **Qu'appelle-t-on le droit à l'oubli ?** **AIDE 4**

Possibilité de demander l'effacement des informations numériques nous concernant que l'on peut trouver sur le Net.

D'après le site Le droit à l'oubli numérique, les points principaux à retenir sont :

- Le droit à l'oubli permet à tout **internaute européen** de demander la **suppression de certains résultats** de recherche associés à son nom. Il ne s'applique pas aux entreprises ni aux personnalités.
- La demande se fait via un **formulaire** qui sera ensuite examiné par le moteur de recherche
- La désindexation n'implique **pas** la suppression de la/les page(s) concernée(s) en ligne
- Une **mention** indiquant que certains résultats ont été supprimés est visible après désindexation

Question 3 Paramétrages de confidentialité et de sécurité sur les réseaux sociaux

a. Sur les réseaux sociaux a-t-on le choix du public qui voit nos publications ?

Oui il est possible de configurer dans presque tous les réseaux sociaux qui peut voir ce que nous publions, soit une personne en particulier (privé), soit un groupe d'amis ou d'abonnés sélectionnés (groupe), soit tout le monde (public).

b. D'après vous, quels dispositifs permettent de vous authentifier ?

Mots de passe

Code aléatoire envoyé par SMS ou en utilisant un appareil spécifique

Procédé biométrique (empreintes, voix...)

c. Vous supprimez une photo que vous avez postée sur un réseau social, à votre avis, sera-t-elle supprimée des autres comptes qui l'auraient téléchargée ou copiée ?

Non, il faut demander à ceux qui l'ont utilisée de la supprimer eux aussi et cela dépendra de leur bon-vouloir.

BILAN

● Quelles sont les bonnes questions à se poser lors de l'usage des réseaux sociaux ? Pour quelles raisons ?

Est-ce que je connais vraiment cette personne qui demande à faire partie de mon réseau ? Pour ne pas partager des publications avec des inconnus, puisque les amis d'amis ne sont pas forcément des connaissances.

Avec qui partager cette information ? Pour être sûr de partager avec des personnes de confiance. Il faut donc faire le tri dans ses listes d'amis et se faire de groupes permettant d'envoyer la publication qu'à ceux que l'on souhaite.

Cette information vaut-elle le coup d'être partagée ? Pourrait-elle me nuire plus tard ?

Dois-je publier sous mon nom ou sous un pseudo ? Cela dépend des réseaux. Inintéressant de publier sous un pseudo pour un réseau professionnel.

Ai-je désactivé la géolocalisation ? Pour que l'on ne puisse pas me suivre

Ce commentaire peut-il faire du mal à la personne qui est concernée ? Pour protéger la réputation de mes amis.